

Rencontre avec les parlementaires pour le soutien des plaidoyers du CEFAN dans les projets de lois relatifs à l'amélioration du système éducatif camerounais

- *Au mois de mars 2023, nous allons travailler avec les membres du CEFAN sur certains aspects afin que les questions orales et écrites que les parlementaires adressent aux membres du gouvernement trouvent une nette amélioration dans le fond et dans sa forme.*
- *Nous allons porter ce projet de plaidoyer ensemble.*

P. 3

Point de presse du CEFAN

Plaidoyer du CEFAN en direction du Premier Ministre pour un système éducatif plus résilient, à l'effet d'opérer la transformation durable de l'éducation au Cameroun

P. 8



Première rencontre annuelle de plaidoyer du CEFAN en direction du gouvernement pour l'augmentation du budget de l'éducation

P. 2



Les approches des enseignements : ingénierie pédagogique au Cameroun



P. 3

Première rencontre annuelle de plaidoyer du CEFAN en direction du gouvernement pour l'augmentation du budget de l'éducation

Par Eustache Essouma

La première rencontre formelle entre le Ministère de l'éducation de base (MINEDUB) et le CEFAN du 29 Août 2022 s'inscrivait dans un double aspect.

1) La nécessité de suivre l'engagement pris par le Cameroun au Forum Mondial de l'Education du 28 et 29 juin 2021 à Londres. Le Cameroun a renouvelé son engagement de porter à 18,7% le budget de l'éducation. 2) Il faut relever que le 22 juillet 2021, le ministre de l'éducation de base et la Présidente du Conseil d'Administration du CEFAN ont cosigné un protocole d'accord liant les deux parties afin de promouvoir l'éducation inclusive de qualité au Cameroun. C'est dans ce



Photo de famille des participants du 29 Août 2022, Hôtel des Députés

contexte que la première rencontre avait eu lieu le 29 Août 2022 pour permettre aux deux parties de réfléchir sur la nécessité d'initier un plan d'action conjoint conformément à l'arti-

cle 8 dudit protocole à soumettre au ministre de l'éducation de base.

A ce stade de la collaboration, Le Cefan pense que les choses bougent vraiment. Car dans

l'une des recommandations de la revue sectorielle de la stratégie nationale du développement vision 2030 au Cameroun, il a été recommandé au secteur de l'éducation de repenser le financement domestique de l'éducation au Cameroun. Sous cet angle, il est important de rappeler que chaque acteur du développement en général et de l'éducation en particulier doit apporter sa contribution afin de repenser le financement de l'éducation. Repenser le financement de l'éducation consiste à proposer des pistes de solutions pour augmenter le financement de l'éducation. Ce qui signifie que le gouvernement a déjà pris acte de cette nécessité

d'augmenter le budget de l'éducation. Le défi se situe au niveau des ressources complémentaires ou alternatives favorisant cette augmentation du budget de l'éducation. C'était également l'un des objectifs du CEFAN à cette rencontre d'apporter quelques propositions au MINEDUB à savoir : 1) - La possibilité de la taxation de certains produits de consommation ; 2) - L'engagement des entreprises ; et 3) - La mise en œuvre des projets d'établissement/projets d'école. Le Cefan pense que ces propositions bien encadrées peuvent favoriser la mobilisation des fonds alternatifs recherchés.

Collaboration entre le Minedub et le CEFAN

« Le CEFAN accompagne effectivement le MINEDUB dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'éducation de base. »

Par Eustache Essouma

Nous ne pouvons que nous réjouir de la qualité de la collaboration en cours entre le MINEDUB et le CEFAN qui a tout pour être fructueuse en ce sens que le CEFAN accompagne effectivement le MINEDUB dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'éducation de base.

Pour rappel, à travers le Protocole d'Accord signé entre le MINEDUB et le CEFAN le 21 juillet 2021, les deux parties se sont engagées de façon générale à promouvoir un accès à une éducation de base inclusive et de qualité pour tous les enfants en âge d'être scolarisés au préscolaire et au primaire, de même que les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie sur l'ensemble du territoire national du Cameroun, sans discrimination de quelque ordre que ce soit ; cet engagement cadre avec l'objectif stratégique du MINEDUB qui est d'« Assurer une éducation de base de qualité à tous les enfants en âges scolaire, aux jeunes non scolarisés



Yves NOAH : Point Focal du CEFAN au MINEDUB

ou déscolarisés et aux adultes analphabètes ».

Ainsi, nous pouvons mieux comprendre la base de la première rencontre annuelle de plaidoyer du

CEFAN en direction du Gouvernement qui s'est tenue le 29 août 2022 et à laquelle a participé le MINEDUB. L'objectif poursuivi par ce plaidoyer visait l'augmentation de la part du budget national destiné au Secteur de l'Education et de la Formation, conformément aux engagements internationaux (Sommet Mondial de l'Education de Londres, juillet 2021) qui préconisaient qu'un minimum de 20% du budget de l'Etat soit alloué au Secteur de l'Education. Ces engagements ont été renouvelés lors du récent Sommet Mondial sur la Transformation de l'Education (TES) qui s'est tenu à New York en septembre 2022.

Le CEFAN a proposé des scénarii en vue de trouver des sources alternatives de financement de l'éducation pour augmenter le budget alloué à l'Education. A savoir : la possibilité de la taxation des produits manufacturés et agroalimentaires ; la taxation de l'unité de vente des produits extractifs ; la mobilisation des ressources par les établissements scolaires à travers les projets

d'Amélioration d'écoles (PAE) et projets d'établissements (PE).

Nous pensons que ces propositions peuvent permettre à terme d'augmenter le budget domestique de l'Education et de respecter d'ici 2030 ainsi les engagements pris au plan international par le Cameroun.

Concernant l'évolution de la collaboration, l'une des résolutions au terme de la première rencontre de plaidoyer en direction du Gouvernement quant à l'augmentation de la part du budget alloué à l'éducation portait sur l'élaboration conjointe d'un Plan d'action basé sur le Plan stratégique triennal du CEFAN.

A ce sujet, il était question de recueillir préalablement du MINEDUB des propositions d'activités pouvant faire l'objet d'une inscription dans ledit Plan d'action conjoint pour le triennat 2023-2025.

A ce jour, nous pouvons dire que l'évolution du Plan d'actions conjoint a connu un léger retard mais devrait toutefois être finalisé au premier trimestre de l'année 2023.



La Lettre du CEFAN

La Lettre d'information trimestrielle publiée par le CEFAN avec le soutien du projet EOL

Directeur de Publication
Marie Noëlle Pauline Edith Etobe
699 86 39 76

Rédacteur en chef
Josué BALOMA
Tél : 656 85 37 09

Conseillers à la Rédaction
Olivier TANKEU
Saturnin OHOUO

Rédaction centrale

Pharel ATEBA
Eustache ESSOUMA
Joséphine ASSOA
Marguerite Marie NKOUDOU
Pascal MODO BELIBI
Julienne NJOUOGO KAMNO
Constantin ESSONO
Marie Stéphanie Mbeke

Conseil éditorial
Eustache ESSOUMA
Pharel ATEBA

Infographie

Koline Graphic
690 24 36 37 / 675 71 12 97

Marketing et Distribution
Action Sociale

Imprimerie
JV-Graf
694 06 11 25

Cinquième rencontre de plaidoyer auprès des parlementaires, membres des commissions de l'éducation, de la formation professionnelle et de la jeunesse du SENAT et de l'Assemblée Nationale, pour le soutien des plaidoyers du CEFAN dans les projets de lois y relatifs

Par Constantin ESSONO

Il s'est tenu le 10 Décembre 2022, à l'Hôtel des Députés la 5^e rencontre entre les parlementaires de la commission de l'éducation, la formation professionnelle et de la jeunesse, du SENAT et de l'Assemblée Nationale. Cette rencontre a été un espace de dialogue fort et fructueux et un moment de partage d'informations. Son objectif visait à attirer l'attention des parlementaires (députés et sénateurs) sur les problèmes que rencontrent le système éducatif camerounais et de faire d'eux de véritables alliés des plaidoyers du CEFAN en di-



Photo de famille

rection des décideurs. Rappelons que la fonction principale des parlementaires est le contrôle de l'action du gouvernement à travers des questions orales ou écrites aux membres du gouvernement lors de différentes ses-

sions parlementaires. Tout au long de la rencontre, les membres du CEFAN ont porté à la connaissance des parlementaires trois principaux problèmes qui freinent significativement la qualité de l'éducation au

Cameroun à savoir : 1) - la faible augmentation du financement de l'éducation ; 2) - le faible taux des élèves au préscolaire (37%) ; 3) - la faible résilience du système éducatif face aux multiples crises que connaît le pays. Cette rencontre a également été l'occasion de réchauffer le protocole de partenariat entre les deux chambres et le CEFAN dont l'achèvement permettra plus de fluidité dans le partage d'informations ; la continuité dans le suivi des actions du gouvernement et la veille dans l'observance des engagements souscrits au niveau du Cameroun par le parlement ; le protocole repré-

sente à coup sûr une volonté affirmée de collaborer où les deux parties pourront contribuer à l'atteinte d'une éducation inclusive de qualité, sûre et protectrice. Au terme de la rencontre, deux recommandations majeures ont été formulées : 1) - Le CEFAN élaborera un document qui présente les problèmes que rencontre le système éducatif avec des probables résolutions ; et 2) - Les parlementaires porteront le plaidoyer du CEFAN au Sénat et à l'Assemblée Nationale lors des différentes sessions parlementaires.

Réaction de l'Honorable Peter NJUME

Au mois de mars 2023, nous allons travailler avec les membres du CEFAN sur certains aspects afin que les questions orales et écrites que les parlementaires adressent aux membres du gouvernement trouvent une nette amélioration dans le fond et dans sa forme.

Par Eustache Essouma

« Je tiens tout d'abord à féliciter le CEFAN pour tout ce qu'ils sont en train de faire sur le terrain. Le CEFAN cherche à trouver des solutions aux problèmes du système éducatif du Cameroun.

Le but de cette rencontre visait à créer un partenariat avec les parlementaires. Nous avons pris certaines recommandations comme par exemple ; s'engager pour que les objectifs qui sont amenés vers nous soient atteints et surtout que nous jouons notre rôle de parlementaires. Celui de contrôler l'action du gouvernement à travers le budget alloué à l'éducation. Nous avons pris note et au mois de mars 2023, nous allons travailler avec les membres du CEFAN sur certains aspects afin que les questions orales ou écrites que les parlementaires adressent aux membres du gouvernement trouvent une nette amélioration dans le fonds et dans sa forme.

L'éducation est le pilier d'une nation. Sans une bonne éducation, le pays ne peut pas évoluer. Ce qu'on peut dire aux membres du gouvernement, c'est qu'il faudrait prendre les choses au sérieux. Il faut vraiment allouer un budget conséquent surtout au niveau de la qualité de



l'éducation pour les camerounais. Nous voudrions avoir des camerounais bien éduqués pour le développement de notre pays.

Depuis quelques années, le CEFAN mène son plaidoyer en direction des parlementaires afin que le budget de l'éducation connaisse une certaine augmentation. À mon avis les attentes de ce plaidoyer peuvent prendre du temps, un, deux, trois ou cinq ans. Mais comme nous sommes déjà impliqués et engagés, je pense que ça va aboutir. Ça peut prendre un peu de temps mais ça va aboutir. »

Réaction du Sénateur Aminatou NGANGOUBE

Nous allons porter ce projet de plaidoyer ensemble.

Par Eustache Essouma

« J'ai suivi avec beaucoup d'attention les différentes interventions des participants de la 5^{ème} rencontre de plaidoyer du CEFAN en direction des parlementaires. Cette approche participative est l'élément essentiel de la décentralisation. Nous sommes là pour la décentralisation et le développement rural, du bien-être des communes et des régions. Nous suivons de près les actions des ONG, des associations, des GIC et des autres acteurs. Nous sommes les facilitateurs, vos facilitateurs auprès du gouvernement.

Je vous assure que je suis satisfaite déjà pour l'organisation de cette rencontre. C'est une victoire parce qu'il faut qu'on en parle et qu'on prenne des décisions. Il faut savoir dire non ! et apprendre à dire non ! Apprendre à voir ce qui marche et ce qui ne marche pas ! Savoir quand ça fait mal ! J'ai suivi votre plaidoyer. Il faut que je vous le dise, je suis vraiment touchée. Ce plaidoyer ne tombera dans les oreilles de sourd. Comme je l'ai dit, vous vous croyez seul mais vous ne l'êtes pas !

Nous allons porter ce projet de



plaidoyer ensemble. Car, je salue cette initiative. Vivement que nous nous mettions au travail afin que nous élaborions un document qui présente les problèmes que rencontre notre système éducatif avec des probables résolutions que nous allons porter comme message de plaidoyer au Sénat. Vous connaissez bien les missions du Sénat. Mais je vous assure, je vais porter plus haut ce plaidoyer. Vous avez toute ma détermination. »

Elaboration de la politique nationale d'éducation inclusive : Contribution du CEFAN

« Le CEFAN a contribué de bout en bout dans l'élaboration du draft du document de la politique nationale de l'éducation inclusive. »

Réaction de Mr René BAKOTA

Par Achille ANGONI

La contribution du CEFAN dans le processus de l'élaboration de la politique nationale d'éducation inclusive a été très significative. Le Cameroun a souhaité depuis 2018 de se doter d'une politique nationale de l'éducation inclusive. La manifestation de cet intérêt a commencé à partir des 70 écoles inclusives, pilotes que le gouvernement a eu à identifier à travers le ministre de l'éducation de base. A la base c'étaient des écoles ordinaires transformées en écoles inclusives.

Le CEFAN a pris part aux différentes phases de l'élaboration de ce document. La phase pilote visait à essayer d'observer quels sont les différents aspects qui peuvent être pris en compte dans un contexte de développement de l'éducation inclusive au Cameroun. Bien entendu que le principe de l'éducation est-tel qu'il ne faut laisser personne pour compte et que tout le monde puisse aller à l'école quelle que soit sa condition. C'est ainsi que le gouvernement a commis les services d'un consultant, d'abord un premier en 2015 pour conduire une étude sur l'état de l'éducation inclusive au Cameroun avec tous ses paramètres. Un rapport a été produit et à partir de ce rapport un autre consultant a été commis pour accompagner le gouvernement dans l'élaboration de la dite politique. Le document était pratiquement arrivé à maturation jusqu'à ce qu'il soit transféré au premier ministre.

En effet, l'éducation inclusive est un sujet extrêmement intéressant. Il ne serait pas bien de le contourner au niveau de l'éducation de base. Il faut élargir à tous les niveaux et types d'enseignement pour que ce soit vraiment une politique du gouvernement. Si on parle de politique du gouvernement et on la retient au niveau de



RENE BAKOTA, Coordonnateur des programmes au CEFAN

l'éducation de base, cela ne sera pas vraiment une politique. Elle ne touchera pas tous les secteurs de l'éducation. La question à se poser peut-être simple. Lorsque les enfants terminent le cycle primaire et quand ils vont au secondaire qu'est ce qui se passe là-bas ? Si le secondaire n'est pas pris en compte dans la politique d'éducation inclusive, alors que le Premier Ministre a donné des instructions pour que le ministre de l'éducation de base rentre en contact avec les autres sectoriels, les autres partenaires techniques et financiers, les ONG internationales et nationales. C'est ainsi qu'en 2020, le ministre de l'éducation de base a saisi le CEFAN en lui envoyant le draft de la politique. Ce draft de politique qui avait déjà été envoyé au premier ministre et qui avait été retourné pour non prise en compte du large spectre des sectoriels.

C'est ainsi que le CEFAN à travers son groupe thématique « Education en situation de la petite enfance et éducation inclu-

sive » a fait des propositions que le Secrétariat Exécutif a consolidé. Le CEFAN a transmis ses propositions au ministre de l'Éducation de Base tout comme les autres administrations MINESEC et MINENFOP. Notons que l'ensemble des acteurs : administrations publiques intéressées, ONG et autres acteurs ont été saisis à la même période et de la même manière. C'est ainsi qu'un premier atelier a eu lieu au mois de mars 2022. Son objectif visait à prendre en compte ces éléments-là et de voir comment les intégrer dans la politique pour lui donner ce spectre qu'on recherchait et de telle sorte que chaque acteur puisse se retrouver et s'approprier. Evidemment, lors de cet atelier, les débats ont été très nourris. La présentation du CEFAN a d'ailleurs été appréciée par les participants.

Dans les travaux de groupes, le CEFAN a été plusieurs fois rapporteur des commissions mises en place. Et le CEFAN s'est fortement impliqué sur les questions du genre et de protection de l'en-

fant ; des aspects très peu pris en compte dans le draft du document de politique du consultant. Notons que CEFAN, Plan Cameroon et Sight Savers ont développé ces aspects sur la base de la démarche du consultant.

En mars 2022, à Ebolowa 1, nous avons eu à développer un certain nombre de propositions d'intention. Au cours de cet atelier, nous avons eu un ensemble d'avis qui ont permis de mettre en place un comité pour essayer d'introduire ces éléments nouveaux.

En septembre 2022, nous nous sommes retrouvés à Ebolowa pour consolider les documents sur la base des propositions qui avaient été faites. Cette rencontre a permis au consultant d'introduire les recommandations dans le document de politique.

A Ebolowa, le travail a été très fastidieux. Pendant 05 jours, dans les groupes de travail, nous avons élaboré une méthodologie claire afin de donner au document de politique inclusive la forme qui avait été décidée. Bien avant ledit atelier, le CEFAN a été convié de prendre le lead du comité de relecture des différentes thématiques. L'une des recommandations de l'atelier 2 à Ebolowa visait à mettre en place une task-force restreinte de 10 personnes.

En novembre 2022, nous nous sommes retrouvés à Kribi. La task-force a travaillé pendant 06 jours pour finaliser techniquement le document avec le budget. Et comme toujours, le CEFAN a assuré non seulement le reporting des groupes et a été responsable d'un certain nombre d'aspects.

Comme recommandation, un groupe WhatsApp de la task-force avait été créé pour assurer les prochaines étapes et l'interactivité des différents documents produits et présentés à la conférence des ministres et ensuite au niveau du Premier Ministre pour endossement. En somme, le CEFAN a contribué de bout en bout dans l'élaboration du draft du document de la politique de l'éducation inclusive.

Renforcement des capacités des membres des coordinations régionales du Cefan

Mission dans la région du Littoral

Par Eustache ESSOUMA

Nous étions à Douala pour le renforcement des capacités des membres du CEFAN de la région du Littoral. Cette mission s'est déroulée dans le cadre d'une étude que le CEFAN mène sur la scolarisation des personnes déplacées internes de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO). Dans la région du Littoral, beaucoup de personnes fuyant la guerre se sont installées pour éviter de perdre leur vie. Nous avons noté dans le cadre de nos recherches que les régions du Littoral et de l'Ouest constituaient des zones de prédilection pour ces concitoyens fuyant les affres de ce conflit. Ils se sont installés à l'Ouest et au Littoral.

Il est important, lorsque vous menez une activité de recherche à travers une étude qu'on implique toute la société civile capable d'apporter une quelconque



Josué BALOMA : Coordonnateur national du CEFAN

contribution. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes rendus à Douala pour former les enquêteurs et le staff du CEFAN de la région, aux techniques de col-

lecte de données afin que ceux-ci respectent la démarche scientifique tout au long du processus de collecte de données.

Il est peut-être important de préciser que la mission dans le littoral s'est déroulée sous le même schéma du déroulement dans la région de l'Ouest. A mon avis, la formation s'est très bien déroulée. Car les enquêteurs, membres des associations qui forment le CEFAN dans la région du littoral ont été très bien outillés. La primeur ici vient du fait que certains enquêteurs eux-mêmes sont de la cible en l'occurrence des enseignants déplacés internes.

Si je m'en tiens aux impressions des participants, je suis entièrement satisfait du travail mené dans la région du Littoral pour le CEFAN.

Au terme de ma mission à Douala, j'ai vu des personnes engagées, j'ai vu des personnes qui

ont trouvé que la thématique était pertinente et méritait une étude et qui ont promis de faire le travail nécessaire. Actuellement nous sommes en train de recevoir les remontées d'informations de terrain grâce à la proactivité de la coordination du CEFAN pour le la région du Littoral.

Juste à titre d'information, il faut dire que notre approche voudrait que les études de terrain soient menées par le CEFAN, autrement dit par les membres du CEFAN. Dans le cas d'espèce, c'est la coordination régionale du CEFAN pour le Littoral qui va analyser, compiler et faire le rendu des résultats. Puis, un comité scientifique sera mis sur pied à Yaoundé pour examiner le respect des normes et de la démarche scientifique de cette étude et procéder à sa validation.

* Mission dans la région de l'Ouest

Par Lilie MEKA

Le CEFAN est dans une démarche d'identification des personnes déplacées internes (IDPs), issues de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO).

A cause de la crise du NOSO, certaines populations de ces régions se sont retrouvées dans les autres régions du Cameroun. Pour le CEFAN, il est important de connaître où retrouver les IDPs ? Et comment sont-elles organisées ? Pour apporter des réponses à ces interrogations, le CEFAN a proposé cette étude à OXFAM Ibis dans le cadre du projet éducation à voix haute (EOL en Anglais). Le CEFAN a ainsi mené cette étude dans les régions du Littoral et de l'Ouest. Nous étions à l'Ouest pour superviser le lancement de l'étude et récolter les premières informations en termes de supervision. Nous avons aussi outillé



Olivier TANKEU : Chargé de Programme au CEFAN

l'équipe des enquêteurs à travers le renforcement de capacités de quatre enquêteurs donc 02 hommes et 02 femmes et l'équipe de coordination régionale qui était présente. Nous

avons passé en revue les termes de référence de l'étude y compris les objectifs et les résultats attendus.

Nous avons mis à la disposition de l'équipe des outils de collecte des données et comment collecter les données. Après le renforcement des capacités, nous avons fait des descentes sur le terrain, auprès des acteurs étatiques et d'autres organisations de la société civile. Ce qui nous a permis d'avoir une tendance de la zone en termes des déplacés internes dans la région de l'ouest. Avant de quitter Bafoussam, nous avons recommandé à l'équipe de lancer la collecte des données. Nous pensons que c'est ce qui est en train d'être fait actuellement sur le terrain.

Pendant la mission, nous avons été reçus à la Délégation régionale du MINAS, à la Délégation régionale des enseignements se-

condaires et de l'éducation de base. Nous sommes convaincus que nous allons obtenir de meilleurs résultats. L'échantillonnage n'a pas été trop élargi. Nous avons besoin d'une quarantaine IDPs, identifié et d'au moins cinq organisations de ces IDPs résidant dans la région de l'Ouest.

Sur le terrain, nous avons rencontré plusieurs personnes déplacées internes. Nous sommes convaincus que nous aurons les résultats escomptés. Ceci va nous permettre de mieux préparer la réponse à leurs besoins. Pour le suivi de cette activité, nous sommes en contact permanent avec l'équipe du CEFAN de coordination régionale de l'Ouest. Elle nous renseigne régulièrement sur l'état d'avancement des activités de terrain, des difficultés et des feedbacks.

Missions des Coopérants du programme compéte

Développement des politiques et procédures administratives du CEFAN

« Ce processus participatif montre à suffisance que les politiques élaborées ne sont pas les miennes. Ce sont celles du CEFAN »

Par Achille ANGONI

J e suis coopérant au Programme CLE. J'ai occupé plusieurs fonctions par le passé : la fonction de Maire de la ville de Sherbrooke au Canada ; j'ai été conseiller municipal pendant 8 ans et pendant 16 ans de politique active. J'ai été président de l'Union des Municipalités du Québec ; président des Associations de tout le Québec pendant 2 ans. Et avant de faire le saut en politique, j'étais professeur à la faculté de l'Université de Sherbrooke. J'y étais pendant plusieurs années, dont 8 ans. C'est là d'ailleurs que j'ai fait un doctorat en développement local régional/en gestion des coopératives. Avant de passer à l'Université, j'ai été journaliste pour le réseau privé TVA au Québec et journaliste à la télévision. Donc le parcours de ma vie étant ainsi fait m'emmène au Cameroun.

Vous avez passé quelques mois au CEFAN, quel a été votre mandat ?

Le titre de mon mandat était : Conseiller en développement des politiques et procédures administratives. Le mandat est un peu administratif et dans la gestion. C'est un mandat qui m'a été confié par le programme CLE. En arrivant au CEFAN, nous avons discuté et précisé les éléments du mandat. J'ai particulièrement travaillé sur 4 aspects, selon les exigences du bailleur de fonds OXFAM-IBIS. Ceux-ci portaient sur :

- une politique d'intégrité et anticorruption avec un mécanisme de plainte et de traitement de plaintes ;
- une politique de la gestion des performances et la gestion des ressources hu-



Bernard SEVIGNY
Conseiller en développement de politiques et de procédures administratives du CEFAN
Coopérant au Programme CLE

maines ;

- une politique relative aux voyages et indemnités dans toutes les missions qui se font à l'extérieur, budgétisation etc.

et enfin, la politique de gestion des contrats de sous-traitance.

De ces 4 volets, j'ai ajouté un autre volet sur le web, le futur site web du CEFAN. Toute la section qui porte sur la gouvernance, la transparence c'est à dire les éléments pour lesquels les bailleurs de fonds sont très sensibles. Faire une démonstration de la bonne gouvernance et de la transparence qui à mon avis devrait permettre au CEFAN de mieux se positionner à d'éventuels bailleurs de fonds.

Quels sont les résultats palpables au terme de votre mandat au CAFAN ?

Je dirai que les trois quarts

des contenus ou des pratiques existaient déjà, que ce soit dans la gestion des contrats et dans la délégation des activités. Mais les pratiques n'étaient pas homologuées. Le bailleur de fonds voulait voir la façon dont le CEFAN fait les choses. Cela m'a vraiment surpris de voir que les pratiques soient bonnes au CEFAN. Il y a quelques ajustements que j'ai apporté ce qui est normal. Mais de façon générale, la façon d'aborder ou de choisir des missions à l'étranger en fonction de la vision du CEFAN. La gestion des ressources humaines dans l'évaluation, toute la formation aux employés, les ateliers de renforcement des capacités sont des réalités. Mais ce n'est pas inscrit dans une politique qui montre le besoin qu'il fallait des formations. C'est également la

même chose pour l'évaluation des employés. Cela a permis de bonifier, d'ajouter, de modifier les petits manquements observés par rapport à d'autres politiques et de formater tout ça dans le langage des bailleurs de fonds. C'est important qu'on comprenne que la relation est toujours inégale. Il y a des gens dans la société civile qui veulent avoir des fonds et on doit répondre aux impératifs même si c'est inégal. D'où l'importance de mettre en place des mécanismes et des pratiques pour influencer d'une manière favorable les décisions des bailleurs de fonds.

Dans la mise en œuvre, j'ai proposé un canevas suivi d'une petite discussion de groupe sur la structure des politiques du CEFAN et chaque participant a apporté des réponses. J'arrivai avec une proposition de politique, après discussion et commentaires, je les intégrais dans le draft. Cette méthodologie nous a facilité d'élaborer une version finale. Ce processus participatif montre à suffisance que les politiques élaborées ne sont pas les miennes. Ce sont celles du CEFAN, véritablement de ses dirigeants et membres. Le contenu de ces 4 politiques a été partagé avec le conseil d'administration et quelques membres du CEFAN lors d'un atelier qui s'est tenu le 4 Octobre 2022.

Quelles impressions vous a laissé le CEFAN ?

Je quitte le CEFAN avec une très bonne impression. Parce que c'est une organisation qui est en croissance et qui est tellement pertinente. Tellement pertinente parce que,

moi-même, je ne suis pas allé dans les écoles, je n'ai pas rencontré les directeurs d'écoles, mais j'ai des collègues qui le font, des collègues coopérants volontaires et les besoins sont immenses. Et quand on regarde les besoins du réseau scolaire et la mission du CEFAN et de ses nombreux membres on sent une grande pertinence sur le soutien à apporter aux réseaux scolaires, directions d'écoles enseignants, aux écoles, aux petits garçons et aux petites filles. Mais c'est une organisation qui est relativement jeune. Elle est en développement. C'est difficile d'avoir une gestion de ressource humaine intégrée, une gestion financière intégrée, une gestion budgétaire intégrée parce qu'on doit répondre à quatre bailleurs de fonds différents qui ont leurs critères chacun et qui ont leur propre gestion de compte.

Il y a un défi de gestion que le CEFAN s'acquittera bien et ça pourrait simplifier si les bailleurs de fonds finançaient la mission. Ce qui n'est pas tout à fait le cas. Moi, je pense à des perspectives de développement salutaires si le CEFAN pouvait obtenir des financements pour sa mission. Cela lui permettra de supporter ses membres et de faire du plaidoyer. Je pense que le CEFAN est voué à un bel avenir. Il faudrait beaucoup travailler, ce n'est pas facile de lever des fonds. Mais, je pense que tout le monde le sait ici au Cameroun. Je pense que la pertinence va continuer à croître et il faut que le CEFAN croît davantage pour appuyer ses membres et d'appuyer davantage le réseau scolaire.

Compétences-leadership-éducation (CLE) auprès du Cefan

Stratégie innovante de plaidoyer au CEFAN

« L'exercice de renseigner l'outil de stratégie innovante de plaidoyer sans vous le cacher, chaque fois que je l'ai fait, il faut prévoir au maximum 5 jours de travail. C'est la première fois que cet outil a été renseigné en 48 heures. Ça veut dire que les acteurs qui y sont, sont des acteurs outillés, sont capables d'aller de l'avant. »

Lilie MEKA

Je me nomme DANLADI Moussa. Je suis Conseiller en technique de plaidoyer du programme CLE pour accompagner le CEFAN. Je suis là pour mieux outiller le CEFAN, un partenaire clé dans la démarche du programme canadien pour accompagner la société civile en Afrique, spécifiquement au Cameroun. Les activités majeures du CEFAN sont portées vers le plaidoyer. C'est ainsi que le Programme CLE a jugé nécessaire de trouver une compétence capable de venir accompagner le CEFAN sur la thématique du plaidoyer. Le mandat de ma mission ici au Cameroun et plus spécifiquement au CEFAN vise à faire du plaidoyer une réalité et une identité du CEFAN. Rendu au cinquième mois de ma mission, la plus grande surprise de toutes les expériences que j'ai pu faire en Afrique de l'Ouest, c'est au Cameroun. En effet, j'ai trouvé une société civile structurée. De toutes ses expé-



Moussa DANLADI : Conseiller en Plaidoyer Auprès du CEFAN Coopérant au Programme CLE

riences, le CEFAN est bien ancré dans toute la société camerounaise du haut au plus bas. La coalition est bien représentée dans toutes les régions. C'est une chance d'avoir une structure qui a déjà ses racines. C'est quelque chose à louer au CEFAN. C'est un grand réseau. Dans d'autres pays, il faudrait d'abord commencer à structurer la société civile. Ici par contre, elle est déjà structurée et organisée.

Elle est déjà sur le terrain en train de faire des choses extraordinaires. Seulement, nous sommes venus ici en appui pour un court moment afin de recentrer les choses pour mieux outiller et chercher plus d'impacts. Ici au Cameroun, j'ai vu quelque chose de très intéressant qui m'a vraiment motivé à faire davantage par rapport à ce qui était prescrit dans le cadre d'accompagnement pour le plaidoyer.

Par rapport aux résultats, l'exercice de renseigner l'outil de stratégie innovante de plaidoyer sans vous le cacher, chaque fois que je l'ai fait, il faut prévoir au maximum 5 jours de travail. C'est la première fois que cet outil a été renseigné en 48 heures. Ça veut dire que les acteurs qui y sont, sont des acteurs outillés, sont capables d'aller de l'avant. J'ai trouvé de la matière qui était rassemblée. Maintenant, c'est ordonner les

idées qui a manqué. Donc c'est ce qui a permis qu'on y aille plus vite. Par contre, si le CEFAN n'était pas organisé et bien structuré, ça aurait été plus difficile. Pour moi, les résultats sont positifs. Comme le dit un adage africain : « si tu trouves une femme qui a déjà tous les ingrédients, il ne vous reste qu'à apprécier seulement que la sauce était bonne ». Tout l'essentiel a été fait par la femme.

J'ai trouvé au CEFAN une structure prête à recevoir quelque chose qu'une grande ONG internationale est en train de mettre en œuvre. Le CEFAN a cette capacité de recevoir plus de financement pour l'impact. Ces dernières années, il y a eu une vision qui permet de mieux conduire le développement au niveau de la société civile. Il faut outiller les acteurs locaux à mener eux-mêmes des activités à travers un transfert de compétences. Faire en sorte que ce soit eux des maîtres d'œuvre des activités sur le terrain et les bailleurs viennent en appui. Le CEFAN devient une société civile qui pourra même concurrencer les ONG internationales.

Par rapport à la mission, je pense que

le CEFAN a cette capacité d'ouverture qui n'est pas commune à toutes les organisations, voire celles internationales. Pour vous dire honnêtement, je me suis plus lié au CEFAN qu'au Programme CLE. Je me sens plus à l'aise quand je suis dans les bureaux du CEFAN que dans les bureaux du Programme CLE. Cela montre l'ouverture et la capacité du secrétariat exécutif de vite assimiler les choses et de vite être capable de répondre à certaines choses le plus rapidement possible.

La capacité d'ouverture est exceptionnelle. Vraiment, ça c'est déjà un atout. J'ai trouvé des compétences au CEFAN qui ne sont pas à envier aux structures internationales.

Il faut persévérer et faire en sorte que ce cap se maintienne. Certes, il y a cet aspect de gouvernance qui doit être consolidé afin de respecter certaines normes internationales. Cela permettra au CEFAN de prendre une envergure internationale et de concurrencer d'autres ONG au niveau international.

Les approches des enseignements au Cameroun : Ingénierie pédagogique au Cameroun

Achille ANGONI

Je suis enseignante. Je suis ici à cause du programme CLE qui a développé un partenariat avec le CEFAN. En fait au départ, c'était un mandat d'ingénierie pédagogique qui était supposé se réaliser avec le MINEDUB en alphabétisation. Et étant donné que les accords avaient été signés avec le Programme CLE à la dernière minute, j'ai travaillé avec le MINEDUB et le CEFAN en ingénierie pédagogique.

Je remercie le CEFAN de m'avoir accueillie. Au départ, quand je suis arrivée au CEFAN, nous avons tenu une rencontre avec plusieurs partenaires. Il en est sorti de celle-ci 4 à 5 pistes de recherche. Et finalement, j'ai commencé à travailler deux pistes en particulier : l'école inclusive et le développement de la formation et des outils en lien avec l'approche par les compétences pour les enseignants de mathématiques et de sciences des lycées.

La première piste visait l'école inclusive. Elle nous a permis de formuler notre question de recherche : Comment soutenir une école inclusive qui accueille près de 500 enfants ? La recherche de solutions nous a permis de rencontrer la directrice et un inspecteur pédagogique de Yaoundé II. Cette rencontre nous a introduit sur le terrain à l'école Source de Madagascar à raison de deux journées par semaine.

La deuxième piste visait à développer une formation et des outils en lien avec l'approche par les compétences pour les enseignants de mathématiques et de sciences de lycées. Ici, il était question de poursuivre une action qui avait déjà été entreprise avec le CEFAN à travers le renforcement des capacités en APC. Il y avait deux objectifs sur la liste, qui finalement n'ont pas été réalisés. Il y avait aussi une demande pour une formation en éducation bienveillante.

Dans un premier temps, à l'école inclusive



SIMONCELLI BOURQUE Eloïse : Conseillère en Ingénierie pédagogique auprès du CEFAN Coopérant au Programme CLE

Source de Madagascar, la première étape a été l'observation. Comment ça se passe dans les classes ? Puisque c'est une réalité qui est quand même différente de la réalité au Canada. Et je peux dire que pendant cette phase d'observation, j'ai eu l'occasion de prendre en charge des groupes d'élèves à l'école de Source de Madagascar, quand une enseignante était absente momentanément ou pour une longue période. Ma présence dans les salles de classe m'a fait non seulement vivre l'expérience d'enseigner des groupes à effectif pléthorique mais aussi de comprendre vraiment la réalité vécue par ces enseignants.

Cette expérience m'a permis de développer et de voir des pratiques tout en expérimentant mes pratiques. Et aussi comprendre les limites du contexte d'effectif pléthorique mais aussi, d'absence de matériel pédagogique et d'essayer de voir comment améliorer les pratiques. Il y a eu une deuxième étape. Je dirais d'accompagnement des enseignants au quotidien, dans le déplacement dans les salles de classe, le soutien à apporter aux élèves, comment interagir avec ses élèves à besoins éducatifs spéciaux.

Ensuite, nous nous sommes rendus compte qu'il serait bien d'instaurer une méthode de suivi pour connaître ces élèves. Et c'est là qu'on a d'abord créé une fiche de renseignement pour accueillir les parents. Puis, pour voir quelle action nous devons apprendre ici et là. Nous nous sommes rapprochés de l'ESEDA et de PROMHANDICAM en se disant que peut-être les autres ont déjà développé ce genre d'outils ici. Bien que nous en avons déjà développé quelque chose mais il fallait avant d'aller plus loin voir si les au-

tres avaient déjà développé quelque chose. Nous sommes arrivés à point nommé parce que PROMHANDICAM quelques jours plus tard allait faire une grande formation à 53 directions d'écoles inclusives. Ils nous ont accueilli à bras ouverts, ils nous ont promis de travailler ensemble et uniformiser nos outils ; les mettre en commun, prendre ce qui est pertinent afin de bâtir quelque chose qui nous correspond à tous. Cette collaboration nous a permis de produire ce matériel et de le distribuer dans un bon partenariat entre le CEFAN, le Programme CLE et PROMHANDICAM.

J'ai travaillé avec une éducatrice spécialisée en langage des signes. Dépêchée par l'association APACHCAM qui fait des suivis, des évaluations diagnostiques. J'ai rencontré les parents, remplis les fiches de renseignement, préparé des plans d'intervention et je me suis assise avec les enseignants titulaires présents. C'est ainsi que nous nous sommes dits qu'il nous manque des outils pour mettre en œuvre les actions auprès des enfants à besoins spéciaux. Avec l'enseignante spécialisée, nous nous sommes mis à bâtir un recueil d'outils de remédiation de compétences de base en communication orale, littéracie et numératie. Donc nous avons créé ce recueil là et nous avons commencé à l'utiliser avec nos élèves de Source Madagascar. Nous nous sommes dits que ce serait intéressant que les autres enseignants spécialisés dépêchés par APACHCAM aient aussi accès à ces outils pour que la diffusion soit plus large. Nous avons organisé une formation où nous avons rassemblé une vingtaine de personnes dans le cercle des enseignants de l'association APACHCAM et d'autres intervenants, les inspecteurs pédagogiques, des directeurs d'écoles inclusives. Nous sommes descendus dans les écoles pour voir comment les outils présentés sont utilisés. Donc pour le suivi, je pense que PROMHANDICAM, ESEDA, CJARC sont déjà dans la pérennisation de l'utilisation de ces outils et le ministère de l'éducation de base est aussi informé.

En parallèle, j'ai travaillé avec quatre inspecteurs pédagogiques : deux inspecteurs de mathématiques et deux inspecteurs des sciences et

physique pour discuter d'une approche d'un chercheur canadien en mathématiques. Celui-ci l'a développé en fait, en 15 ans d'étude empirique dans 400 classes pendant près de 13 ans. Au terme de sa recherche, il a développé 14 pratiques optimales pour amener à réfléchir dans un contexte de mathématiques ou de sciences. Dans son principe de départ, il s'est rendu compte qu'il y a une petite minorité d'enfants, étant dans le processus de l'imitation. Ils attendaient qu'on leur donne la méthode. Ces jeunes sont des désengagés malgré l'APC. Et il s'est dit qu'il faut changer les choses. Il a développé les 14 pratiques.

Dans ma pratique d'enseignement, l'an dernier dans ma classe au Canada, j'ai mis en œuvre cette pratique là et j'ai réalisé que ça fonctionne. Les résultats des élèves ont augmenté de 10%, l'aménagement, la confiance de base, la prise de risque et les compétences de collaboration. C'est vraiment positif cet apprentissage pour l'enseignant qui se sent beaucoup plus compétent parce que ses élèves réussissent.

Nous avons discuté et nous avons expérimenté cette expérience avec les inspecteurs pédagogiques pendant 3 mois. Nous nous sommes rencontrés pour discuter, expliquer et expérimenter. Et nous avons bâti une formation pour les enseignants de mathématiques et des sciences. Et là, nous avons formé pendant 2 jours, 25 enseignants sur cette approche. Les enseignants ont trouvé cette pratique très pertinente et utile. Car chaque enseignant choisissait la pratique qui correspond à son milieu. Je pense que le CEFAN a intérêt à soutenir ces inspecteurs là et que le Programme CLE explique cette expérience aux 5 autres pays africains et sélectionne un ou deux inspecteurs qui pourront voyager à l'étranger pour cascader cette approche dans un autre pays africain du Programme CLE.

J'ai le sentiment d'avoir apporté une goutte d'eau de plus dans l'Océan. Et j'ai renforcé mes capacités avec les différents échanges que j'ai eu avec les enseignants spécialisés.

Partage des apprentissages du Programme CLE sur le thème. « Renforcement des capacités du Programme CLE : vision partagée » du 31 Octobre au 4 Novembre 2022 à Dakar

Par Christiane Ndzana Onana

Le Programme CLE est un programme de coopération volontaire, compétence leadership et éducation. C'est un programme du gouvernement canadien financé par l'Affaire Mondiale Canada pour (07) sept ans, c'est-à-dire 2020-2027. Après deux années d'activités, et pour le cas d'espèce 2020-2022, le Programme a organisé la première rencontre de partage des apprentissages sur le thème. « Renforcement des capacités du Programme CLE : vision partagée » du 31 Octobre au 4 Novembre 2022 à Dakar. La rencontre regroupait l'ensemble des partenaires. Il faut dire que le Programme intervient dans 07 pays dont le Cameroun. Chaque pays était représenté par deux ou trois partenaires. Pour le cas du Cameroun, nous étions quatre dans la délégation à sa-



Equipe du Cameroun

voir : 02 du Ministère de l'Éducation de Base, 01 du Ministère de la Formation Professionnelle et 01 du CEFAN.

La contribution du CEFAN au cours de cet atelier était centrée sur le témoignage des résultats obtenus dans le cadre du Programme CLE. A ce jour, le

CEFAN a reçu 09 mandats de coopérateurs volontaires, 01 record de collaboration comme pays impliqué dans le Programme, 01 micro-projet et plusieurs ateliers de renforcement des capacités. Nous avons partagé l'expérience reçue des neuf (09) coopérateurs volontaires et du micro-projet dont le CEFAN a bénéficié sur : « la promotion des droits à l'éducation de la jeune fille dans l'arrondissement de Yaoundé 2 ». Ce micro-projet a permis de sensibiliser les jeunes filles à s'orienter vers les filières scienti-

fiques d'une part et sur leur droit à l'éducation d'autre part. Le CEFAN a également participé aux différents travaux de groupes au cours de cette rencontre.

Comme recommandations principales, le Programme CLE a convié tous ses partenaires de continuer à travailler et à se mettre en réseau pour le partage d'expérience et de faciliter la remontée des informations entre les six pays d'intervention et le Canada, le pays siège du Programme. Le Programme a également instruit à chaque organisation partenaire de désigner un point focal. Celui-ci aura pour tâche de faciliter le travail de terrain afin d'assurer le transfert des compétences. Le prochain rendez-vous a été pris pour 2023 à Kigali au RWANDA.

Point de presse du CEFAN

Plaidoyer du CEFAN en direction du Premier Ministre pour un système éducatif plus résilient, à l'effet d'opérer la transformation durable de l'éducation au Cameroun

« Le CEFAN porte ce plaidoyer afin que le gouvernement puisse tenir compte de la situation d'urgence dans le secteur de l'éducation. »

Constantin Essono

Le CEFAN porte ce plaidoyer afin que le gouvernement puisse tenir compte de la situation d'urgence dans le secteur de l'éducation. Depuis 2015, le monde rime sur la base de ce qu'on appelle les objectifs du développement durable, notamment l'objectif du développement durable numéro 4 qui appelle à une éducation de qualité pour tous, tout au long de la vie. Cela signifie que personne ne doit être laissé. Autrement dit, tous les enfants qui ont l'âge d'aller à l'école, doivent pouvoir se retrouver dans les écoles.

Cependant le Cameroun fait face à de nombreuses crises, notamment celles des régions du nord-Ouest et du Sud-Ouest, de boko-haram et de la crise sanitaire du covid-19. La manifestation de la plus importante a été la covid-19 qui a affecté en mal la scolarisation des millions d'enfants camerounais. Le Cameroun n'avait pas cette habitude des crises et le système éducatif ne s'en préoccupait pas. Au-



René BAKOTA : Coordonnateur des programmes au CEFAN

aujourd'hui cela devient quelque chose à prendre en compte. Il serait intéressant que le gouvernement intègre la gestion des crises. Aujourd'hui le CEFAN s'évalue. Le reproche qu'on a toujours fait

à cette coalition, c'est parfois de poser des problèmes et de ne pas proposer des sources de financement. Tout au contraire à chaque fois que le CEFAN fait des propositions, la coalition tient compte de la provenance des sources de financement. Pour ce qui est des sources de financement. Nous disons qu'il y a plusieurs sources de financement sur lesquelles le Cameroun peut actionner pour avoir des fonds :

La première source est la taxation des produits manufacturés et agroalimentaires. Le Cameroun aujourd'hui est autour de quatre (4) millions de tonnes en matière de produits consommés de l'importation. Cela signifie que si à l'unité de ces produits, on met seulement vingt-cinq francs (25f) en moyenne, ça fait un fond important qui peut permettre d'adresser ces questions-là. La deuxième, concerne la taxa-

tion à l'unité de commercialisation des ressources naturelles. Le Cameroun a du pétrole, le bois et un ensemble de ressources naturelles qu'il commercialise tous les jours. Rien n'interdit au Cameroun de dire que pour l'unité de vente du fer que nous avons, nous prélevons en moyenne 250 ou 500f cfa pour le financement de l'éducation. Ça va permettre de lever des finances.

La troisième source vise à actionner véritablement la responsabilité sociale des entreprises. Toutes les entreprises qui aujourd'hui se retrouvent sur le sol camerounais dans le cahier de charge. Il leur sera demandé d'investir dans les politiques sociales donc l'éducation, la santé etc. Lorsque nous évaluons cela, beaucoup ne le font pas. Et même quand ils le font, ce n'est pas très bien suivi et pas ordonné. Or, en jouant sur cet aspect-là, cela va permettre d'avoir des financements. Cela va permettre d'adresser toutes les problématiques que nous serons en train de souligner.

Aujourd'hui avec la décentralisation, les communes ont la possibilité de mobiliser des ressources

pour leurs écoles. Les communes peuvent appeler à lever des financements pour une école qui est en situation. Car, en matière de financement de l'éducation, la part qui part directement pour le fonctionnement de l'école est à peine de 5%. Les 95% sont réservés au paiement des charges sociales.

D'ailleurs même, en matière de dépenses courantes, le Cameroun est même très loin. Le budget de l'éducation est à peu près de 22% du budget public. Mais le gros problème, c'est justement les investissements qui font en sorte que l'école ne fonctionne pas bien. Voilà des propositions du CEFAN. Il y en a plusieurs. Le CEFAN a toujours proposé cette pratique : vous achetez un téléphone, une boisson de quelque nature que ce soit dans la structure du prix de cet article-là. L'Etat prélève pour chaque article 10 francs ou 25 francs pour le financement de l'éducation. Il suffit d'une péréquation au niveau des impôts et on déduit cet argent comme on retire l'argent de la TVA.

Du nouveau au CEFAN : Le Coordonnateur des programmes

« L'objectif principal de ce poste à terme vise à faire du CEFAN, une organisation autonome, capable de fonctionner, même sans bailleurs fonds. »

Eustache ESSOUMA

Je voudrais commencer par dire que le poste de coordonnateur des programmes est un poste nouveau. Je veux dire Nouveau en termes d'occupations, parce que c'est un poste qui existe bien dans l'organigramme du CEFAN et qui n'avait pas été ouvert jusqu'ici. Je pense que la vision par rapport à ce poste est liée à quelque chose qui préoccupe le CEFAN depuis deux ou trois ans. C'est celle d'aller vers l'autonomie financière. Comme vous le savez, le CEFAN est dépendant des bailleurs de fonds. Dire si aujourd'hui l'ensemble des bailleurs que nous avons décidé de se retirer, ce sera difficile pour le CEFAN de pouvoir continuer à vivre. Or, si on veut aller vers une perspective d'autonomie financière, il serait intéressant de mettre un accent particulier sur la mobilisation des ressources donc l'élément clé est motivé par l'ouverture de ce poste.

L'objectif principal de ce poste à terme vise à faire du CEFAN, une organisation autonome, capable de fonctionner, même sans bailleurs fonds. Ça veut dire que la mobilisation des ressources permet à travers les principes des frais institutionnels et des frais administratifs de pouvoir permettre au CEFAN à chaque fois qu'il a un projet de garder une certaine cagnotte. Cela permet également au CEFAN à travers ce poste d'être plus avanguardiste. D'abord la fouille, la veille stratégique sur les opportunités de projets et les opportunités des études. Voilà vraiment la portée et la vision attendue du coordonnateur des programmes.

Maintenant pour y arriver et réussir à bien mobiliser les ressources, il y a un ensemble de dispositions qu'il faut prendre. Par exemple, au niveau de la gouvernance, il faut améliorer les outils de pilotage et de gouvernance du CEFAN. On a besoin d'une stratégie de communication, on a besoin d'une stratégie de plaidoyer, on a besoin d'améliorer les outils que ce soit en lien avec la gestion des performances des ressources humaines, on a besoin des politiques de voyage et de transport, on a besoin d'avoir une politique d'intégrité et d'anticorruption mieux affinés.

Le Coordonnateur National doit veiller à ce que tous ces outils de pilotage et de gouvernance là, soient disponibles et que les acteurs se les approprient. Car, ces outils très souvent, donnent des gages sérieux de crédibilité auprès des bailleurs. Ils favorisent leur investissement et leur engagement. Cela passe également par la budgétisation de l'ensemble des activités du CEFAN. Avoir un plan budgétaire quel que soit le partenaire. Le Coordonnateur doit aussi veiller à ce que les membres du CEFAN soient autonomes. Non plus que le Secrétariat exécutif du CEFAN soit celui qui mobilise les ressources et procède aux rétrocessions auprès des différentes organisations membres. Cette autonomie passe par le renforcement des capacités desdits membres.

La deuxième chose, c'est la couverture territoriale. Il faut amener le CEFAN à pouvoir couvrir tout le triangle national. Pour certains bailleurs, cette question est récurrente. Qu'elle ait cette capacité à faire un maillage territorial. Si on a besoin de



RENE BAKOTA : Coordonnateur des programmes au CEFAN

couvrir l'ensemble du territoire. Est-ce que le CEFAN a cette capacité de pouvoir le faire ? Également au niveau de la ressource humaine, il faut mettre en place une stratégie qui amène les gens à s'impliquer, à épouser cette vision. En s'inscrivant dans un processus de développement. De plus en plus, les stratégies que nous mettons en place. C'est de travailler avec beaucoup de stagiaires que nous formons et progressivement nous moulons, pour réussir à épouser esprit de la maison. C'est sur cet ensemble de dossiers auxquels, il faut donner forme et au sens commun pour réussir dans la vision de la mobilisation des ressources qui elle-même vise l'autonomie financière du CEFAN. Ainsi, d'ici cinq à dix ans, le CEFAN sera capable d'être autonome, de payer son loyer, d'avoir son siège national à Yaoundé. Cela veut dire que chaque fois que vous avez un projet, les ressources de loyer peuvent aller à d'autres choses. C'est de réussir à avoir son personnel : recruter un service de la communication qui ne fonctionne pas dépendamment d'un projet ou d'une certaine situation. Voilà quelques éléments qui parlent de question d'autonomie.

Nous avons organisé le travail de la mobilisation des ressources à travers deux grands aspects à savoir :

- Le premier aspect est celui de la continuité de la réalisation dans de bonnes conditions des projets existants et leurs acquis. C'est permettre au CEFAN de montrer sa capacité à mettre en œuvre les activités des projets existants. Il faut que le Coordonnateur des programmes veille non seulement sur la mise en œuvre des activités mais aussi sur la qualité de services des différents programmes en cours.

- Le deuxième aspect qui vise à élargir l'assiette des bailleurs de fonds. Ces trois dernières années, le CEFAN entretient des relations stables avec très peu de bailleurs de fonds. Notre objectif vise à les multiplier. Nous avons essayé de regarder une liste de bailleurs de fonds au Cameroun, que nous sommes en train de saisir progressivement pour des propositions de collaboration. Je vous parle des cas tout à fait simples. Nous avons saisi la banque mondiale sur la possibilité de collaborer par rapport au projet d'établissement /

A travers le projet d'établissement /

projet d'école, le CEFAN dispose aujourd'hui d'une forte expertise. Cette coalition est suffisamment outillée pour accompagner l'ensemble des établissements du Cameroun. La banque mondiale a actuellement deux projets actifs : Le PAREC au niveau du primaire et le PADEX au niveau du secondaire. La gouvernance à travers les questions de leadership qui sont des composantes importantes permettent au CEFAN de se positionner à ce niveau. Je voudrais dire que les premiers résultats commencent déjà à se manifester ; parce qu'à travers le PAREC aujourd'hui, le CEFAN commence déjà à bénéficier d'un contrat qui permettra d'accompagner le CPC (Centre Précolaire Communautaire). Nous sommes en train d'échanger avec le PADEX également. Je dois rappeler que c'est suite aux différents échanges que nous avons eu avec la Banque Mondiale que nous avons été orientés vers leurs différents projets.

Nous avons ouvert également le chantier des études. Une pratique pas courante au CEFAN. En effet, les études réalisées par le CEFAN étaient menées par des consultants externes. Les consultations constituent une approche de mobilisation de ressources intéressante. Pourtant, nous avons de l'expertise. Nous savons faire des évaluations. Nous savons faire des missions de capitalisation. Nous savons faire des études de base ainsi de suite. Nous savons élaborer les politiques et les stratégies. Rien n'interdit au CEFAN de pouvoir postuler, chaque fois qu'il y a des appels dans ce marché. Nous avons commencé à le faire. Le CEFAN a pu bénéficier de la confiance de l'UNESCO, qui lui a confié la capitalisation des expériences développées dans le cadre du projet de riposte d'urgence contre la COVID 19, mis en œuvre par l'UNESCO et l'UNICEF au Cameroun. Nous avons plusieurs autres projets que nous scrutons. Il faut donc essayer de réussir d'aller vers la diversification de la dynamique de mobilisation des ressources.

L'autre aspect qui nous tient à cœur est l'autonomisation des membres du CEFAN. Il faut parvenir à réussir à emmener ces membres à mobiliser les ressources à travers lesquelles le CEFAN pourra bénéficier d'un certain nombre de retombées pour sa durabilité. En somme, ce sont des mécanismes qui seront discutés en internes et quelques pistes ou chantiers sur lesquels nous sommes actuellement impliqués afin de donner du sens à notre mission et la vision qui est attendue.

Certains fruits commencent déjà à tomber. Cela nécessite un travail et toujours être en contact avec différents bailleurs. Il faudrait également avoir un bon réseau d'informations, des acteurs importants et des ateliers auxquels nous participons. Nous sommes dans des clusters, des groupes d'échanges et de discussions de OCHA sur les questions humanitaires. Nous rencontrons un certain nombre d'acteurs avec lesquels nous travaillons pour aller dans ce sens. Si nous parlons du sentiment que nous éprouvons, je pourrais dire que c'est un travail qui se faisait déjà à travers nos missions de responsable

de la mobilisation des ressources dans le cadre du projet AVENIR II. Au-delà de l'accompagnement des projets d'établissement/projet d'école, nous avons la responsabilité d'accompagner ces établissements à mobiliser leurs ressources pour la réalisation des priorités identifiées. Je pense que nous sommes amou-

reux des challenges et ce nouveau poste de Coordonnateur des programmes est un challenge important. Nous souhaitons vraiment le réaliser avec les différentes équipes avec lesquelles nous collaborons. Nous pensons que nous allons pouvoir y arriver.

Opinion : Les bébés avec les couches à l'école maternelle.

Le ministère devrait se positionner par rapport à l'âge d'accès au préscolaire. Cela fait prendre un coup au sous-système de l'éducation de base...

Je sollicite vraiment l'intervention des parlementaires pour débloquent ce problème du préscolaire.

Eustache ESSOUMA

Certaines études au niveau local ont prouvé qu'au niveau du primaire, les élèves ont des problèmes de lecture et de mathématique. Cela est lié à la situation des enfants qui ne passent pas par le préscolaire. Et il y a une opportunité qui nous est donnée avec l'ODD-4 Education qui nous propose déjà une aide à travers l'année obligatoire de préscolarisation. Ce qui veut dire que si au niveau mondial, on nous prescrit, on nous suggère une année obligatoire de scolarisation, cela veut dire qu'il y ait automatiquement un accompagnement ou certaines gratuités dont nous voulons décrier ici au niveau de l'accès au préscolaire qui n'est respecté que pour un an.

Le bilan de compétence que le ministère de l'éducation de base a lancé en 2015 avec l'appui de l'UNICEF avait démontré à suffisance que le préscolaire est incontournable au 3^{ème} millénaire pour que l'enfant puisse avoir une scolarisation fructueuse dans l'avenir. Autour de ces principes là qu'on a déjà démontré que le préscolaire est vraiment un problème. Nous avons beaucoup qui reviennent. Notre collègue a fait allusion à ce problème d'âge. Elle a dit que l'âge à l'école maternelle publique est de 6 ans. C'est déjà l'école primaire 4.5 ans. Mais lorsqu'on essaie de faire un tour dans les écoles maternelles et préscolaires de manière générale, la population présente est âgée de 3 ans. Les 2 à 3 ans croissent tellement que cela donne du souci. Une inquiétude par rapport à l'impact de la préscolarisation précoce. On sait que nos enfants de plus en plus sont des génies. Mais lorsqu'on généralise, on a l'impression que la population de cet âge, au Cameroun, est devenue des génies. Or le consultant international que vous avez accompagné à l'époque pour élaborer la politique nationale de l'âge préscolaire au Cameroun, avait démontré que la première année et à la rigueur la deuxième année suffisent au préscolaire pour que l'enfant ait déjà les réflexes, des prédispositions pour affronter les



Mme Philomène BIHINA : Membre du CEFAN

apprentissages scolaires. Mais nous avons une pression forte qui vient de la communauté éducative où tous les parents veulent que leurs enfants entrent à l'école à 2 ans, pour avoir le baccalauréat à 12 ou 15 ans. C'est comme un défi général et les populations suivent. Je ne sais pas à quel niveau

les parlementaires peuvent agir pour essayer d'amortir cette pression qui fait surement les dégâts chez les enfants. Parce que les études ont également démontré que ces enfants qui obtiennent leur baccalauréat à 12, 13 ans ou 14ans, s'adaptent difficilement dans le milieu universitaire. Ils y arrivent en voulant sucer le doigt, en voulant toujours faire les dessins animés. Ça voudrait dire que les jeux de leur âge leurs manquent. Et ils s'adaptent difficilement dans les amphithéâtres qui ont des centaines d'étudiants. Il y a ce problème là au niveau communautaire, au niveau des familles qu'il faut adresser. Le ministère devrait se positionner par rapport à l'âge d'accès au préscolaire. Cela fait prendre un coup au sous-système de l'éducation de base. Qu'est-ce qu'il faut faire ? ajouter une classe zéro à l'école primaire ? Et ou bien faire des écoles maternelles des structures qui entretiennent les enfants pour un an ? Le ministère et le gouvernement tardent à décider de cette problématique, peut-être à travers des questions à l'Assemblée Nationale. On peut pousser le gouvernement à prendre position. Même dans les écoles publiques, on peut dire que l'âge d'accès est de 4.5 ans. On verra toujours les auditeurs libres : les cas de la directrice ou les cas de la maîtresse. On retrouve toujours les bébés avec les couches à l'école maternelle. Est-ce qu'on les aide vraiment ? Alors qu'il y a les crèches. Je sollicite vraiment l'intervention des parlementaires pour débloquent ce problème du préscolaire.

Mission de redynamisation des coordinations régionales du CEFAN : cas du CEFAN-OUEST du 22 au 26 septembre 2022

Dr Albert Etienne TEMKENG

Mission de redynamisation des coordinations régionales du CEFAN : cas du CEFAN-OUEST du 22 au 26 septembre 2022

Du 22 au 26 du mois de septembre 2022, la PCA du CEFAN, Mme Marie-Noël Édith Etohe a effectué une mission à l'Ouest, dans le cadre de la redynamisation des coordinations régionales du CEFAN. Au programme étaient inscrites, jour après jour, les activités suivantes : une réunion générale avec l'exécutif régional, une réunion de redynamisation avec les associations membres et les associations sympathisantes, et partage des dépliants sur l'établissement des actes de naissance ; la planification avec l'exécutif régional des stratégies de redynamisation d'une coordination régionale; l'affinement des stratégies de plaidoyers : théorie et cas pratiques ; la réunion et la descente dans les écoles primaires en vue de l'examen des propositions des écoles à retenir comme écoles associées de l'UNESCO ; enfin, l'évaluation de la mission et départ de Bafoussam.

L'objet de la mission à l'Ouest : redynamiser la coordination

La mission à l'Ouest se situe dans le cadre global de la redynamisation des coordinations régionales du CEFAN définie et implémentée sur le territoire national. Après l'installation de tous les exécutifs, Il s'est agi en effet d'aller examiner avec elles leurs plans d'action, de leur insuffler un peu d'énergie pour booster ses activités. Elle s'est déroulée en cinq journées bien pleines.

Le déroulé de la mission : un long fleuve tranquille en cinq journées de mission avec chacune ses activités spécifiques.

Jour 1 (22/09/2022) : réunion avec l'exécutif régional, réunion de redynamisation avec les associations membres et les associations sympathisantes, et partage des dépliants sur l'établissement des actes de naissance.

La réunion avec l'exécutif régional a permis de tomber d'accord sur le planning d'activités préparé par la PCA et l'ajuster partout où c'était nécessaire. Pour ce qui est de la réunion générale de redynamisation, l'exposé de Mme la PCA avait pour titre **REDYNAMISATION DES COORDINATIONS REGIONALES DU CEFAN : CAS DE L'OUEST**.

La présidente a d'emblée présenté le CEFAN et son cheval de bataille qu'est l'ODD4 qui porte sur l'éducation de qualité. Ensuite, elle a développé le lien entre l'éducation de qualité et le suivi des politiques de l'éducation, pour évoquer dans les détails le concept de plaidoyer et ses fonctions. Enfin, elle a défini les contours de la mobilisation qui devait se faire des associations de la société civile de l'éducation de la région, la mobilisation des ressources et l'affinement des techniques de plaidoyer pour mieux ancrer la coalition sur le sol de la région de l'Ouest.

Mais aussi, la présidente n'a pas manqué de présenter les partenaires du CEFAN parmi lesquels OXFAM IBIS, PME, EOL, CLE, PME, ANCEFA, ...



Une vue du partage des documents pour l'établissement des actes de naissance

Après avoir écouté religieusement Mme Etohe, des échanges ont suivi et ont permis de définir un cahier de charge pour la coordination régionale, et pour insister, ceci en termes d'un plan de mobilisation des ressources humaines à travers les associations de la société civile et bien sûr des ressources matérielles et financières pour le bon fonctionnement de la coordination, en marge de l'appui que lui apporte le secrétariat exécutif national. Pour terminer une documentation sur l'établissement des actes de naissances a été distribuée à toutes les personnes présentes à la réunion ainsi que des numéros de la Newsletter du CEFAN, pour une communication plus forte et plus efficace.

En conclusion, ce qui était attendu de la coordination régionale de l'Ouest, c'était l'élargissement de la base des membres du CEFAN, l'expression démocratique plus affirmée au sein de la coordination, la mobilisation des ressources pour assurer la durabilité des plaidoyers de la coalition (tant au plan national que régional) pour une éducation inclusive et de qualité pour tous.

Jour 2 (23/09/2022) : Planification avec l'exécutif régional des stratégies de redynamisation d'une coordination régionale.

Les activités de cette journée ont consisté à revisiter le plan d'action et le planning d'activités du CEFAN-Ouest pour détecter les lacunes et failles qui pouvaient s'y trouver et les corriger. En effet, il fallait ces outils de planification soient en conformité avec les idéaux, la vision et les missions du CEFAN.

Après lecture et parcours de tous ces ou-

tils de travail, des modifications ont été introduites en termes d'apports de la PCA. Ces derniers ont porté sur la multiplication des visites et descentes sur le terrain afin de découvrir les questions à développer en termes de plaidoyers. Les participants ont fait des suggestions par rapport à ce qui est observé depuis la rentrée scolaire. Ainsi, les taux d'APE, le manuel scolaire, la discipline, l'assainissement des campus, le champ scolaire, les travaux pratiques, le T.M., entre autres aspects, ont été évoqués comme étant des points pouvant retenir l'attention de la coordination régionale.

Jour 3 (24/09/2022) : L'affinement des stratégies de plaidoyers : théorie et cas pratiques

Au terme du jour 2, des thématiques ont été retenues par rapport au fonctionnement des campus scolaires. Ces dernières ont servi de prétexte pour la définition du concept de plaidoyer qui pour le moment est le principal moyen d'action du CEFAN. Ainsi, il s'agit des actions entreprises par le CEFAN pour influencer les décideurs politiques, exécutif, gouvernement, parlement, pour faire évoluer les lois politiques, les stratégies et les moyens consacrés à la satisfaction du plus grand nombre dans une optique de solidarité.

Après cette définition, les débats ont tourné autour de la faisabilité du plaidoyer en termes de praxis. Des pistes ont été tracés et des exemples esquissés dans le but de permettre aux membres des associations de se familiariser avec cet outil de travail. De même, des différences ont été faites en les moyens d'action des organisations syndicales et ceux du CEFAN.

Jour 4 (25/09/2022) : Réunion et descente dans les écoles primaires en vue des propositions des écoles à retenir comme écoles associées de l'UNESCO

Au cours de la réunion préparatoire à la descente dans les institutions scolaires, Mme la Présidente Etohe a défini le réseau des écoles associées de l'UNESCO comme étant l'ensemble d'établissements de l'enseignement pré-

primaire, primaire, secondaire et professionnel ainsi que des institutions de formation des enseignants qui s'engagent à promouvoir les idéaux, les valeurs et les priorités de l'UNESCO.

Par ailleurs, à l'intention des coordonnateurs des clubs UNESCO et des membres et aux objectifs de la **stratégie du réseau pour 2014-2021**, elle a tenu à préciser que si un établissement souhaite devenir membre du réseau, les responsables et les élèves devront :

se familiariser avec l'UNESCO, le réseau et ses activités ;

contacter et consulter le coordonnateur national des réseaux de notre pays ;

veiller à ce que la direction, le corps enseignant et le représentant d'élèves de l'école/établissement soient d'accord avec la décision à appliquer.

Ce n'est qu'à partir de cet instant que le formulaire peut être rempli pour acheminement au coordonnateur national. La fiche a également été présentée à l'exécutif régional pour suivi par M. Touko Valery, point focal de cette activité.

Après la réunion de concertation, Mme la PCA est descendue sur le terrain, guidée par M. Touko Valery. La démarche d'adhésion a été expliquée dans des établissements ciblés. Quand la procédure intéressait les responsables de l'établissement et le représentant des élèves, la fiche était remplie. Quelques institutions ont ainsi été retenues parmi lesquelles l'EPA 3 Bafoussam. Seul le suivi reste à faire.

Jour 5 (26/09/2022) : Évaluation de la mission et départ de Bafoussam.

Le dernier jour de la mission a été consacré à l'évaluation des activités. Lors d'une réunion-bilan, toutes les activités ont été passées en revue.

En termes de bilan, il faut dire que sur le plan de la dynamique associative, la coordination régionale de l'Ouest a mobilisé les OSC membres ou non de la coalition pour que la voix de la présidente porte et que son message passe. Le moral des troupes a été boosté et les résultats étaient prometteurs.

La communication a été un point positif lors de cette mission. Les médias ont également été largement sollicités pour l'amplification de ce message.

Enfin, il faut retenir que les travaux étaient denses et se sont déroulés dans une ambiance pleine de convivialité et de partage dans l'hospitalité légendaire de la région de l'Ouest-Cameroun. La Coordination régionale de l'Ouest, devra mettre à la disposition du Secrétariat exécutif un rapport annuel. Elle établira une cartographie des partenaires potentiels opérant dans la région pouvant l'aider à réaliser son plan d'action. Donc, consolider les acquis de cette mission de cinq jours. La coordination régionale devra désormais mobiliser, communiquer et chercher des partenaires pour opérationnaliser le plan d'action et le programme des activités pour la défense de l'éducation de qualité. Il faudra par ailleurs multiplier les descentes dans les établissements scolaires en multipliant les conférences, les tables-rondes, les débats, les plaidoyers et surtout les émissions radiophoniques pour mieux sensibiliser les acteurs éducatifs et faire connaître le CEFAN.



Photo de famille

La solidarité en faveur des déplacés internes : un devoir républicain, un effort pour tous

Il y a des faits anodins et d'autres qui méritent les attentions de la communauté humaine : la situation des déplacés internes au Cameroun. En effet, les résultats des enquêtes sur le terrain dans la région du littoral, précisément dans le département du Moungo, organisées par la coordination nationale du CEFAN avec l'aide financière des partenaires, ont laissé voir des réalités qui froissent l'humanité et le sentiment d'appartenance à un même pays. Des hommes, femmes et enfants, à cause des incompréhensions et de l'intolérance, ont, du jour au lendemain, été réduits en mendiants ou en parias. Les témoignages récoltés, laissent interrogateurs par rapports aux efforts réels qui sont faits, non seulement par les pouvoirs publics, mais aussi par nous qui réclamons



NHYOMOG Luc, Coordonnateur régional CEFAN Littoral

compatriotes de ces déshérités :
« À cause de la crise dans le NOSO, les IDPs réinstallés ici reçoivent 30000frs chaque deux (02) mois pendant un (01) an pour leur permettre de s'intégrer. Ces fonds permettent de se nour-

rir et assurer l'accès aux besoins sociaux de base comme la santé, l'éducation, l'Etat civil, les CNI, etc ».

Partant de ces déclarations récoltées sur le terrain, des questions pertinentes devraient émerger dans l'esprit de toute personne reconnaissante de l'interdépendance des Hommes. En l'occurrence, devant la faiblesse du pouvoir d'achat du franc CFA, comment 15000 frs CFA, peuvent subvenir à la nutrition, à la santé et l'éducation d'une personne par mois ?

Même si cette somme était destinée à la seule nutrition, le déplacé devait se contenter de 500frs cfa par jour pour se nourrir ; c'est-à-dire largement en dessous du seuil de pauvreté qui se situe 738f cfa au Cameroun selon les Experts. Quand on sait que la sous-alimentation ou la mal-

nutrition expose à un état de santé précaire, n'est-il pas urgent d'interpeller la conscience nationale en vue d'un secours permanents en faveur de ces hommes, femmes et enfants qui ne sont que des victimes d'une situation ?

L'éthique est blessée lorsqu'on apprend que certains petits esprits ne se gênent pas à rajouter à la situation des déplacés, des paroles ou des actes de stigmatisation.

C'est le lieu de louer les efforts importants que déploient certaines organisations pour assister ces populations.

Sur le plan éducatif, l'enquête révèle des difficultés d'insertion dont certaines sont consécutives à l'insuffisance des places disponibles dans les écoles publiques, à côté des établissements privés disponi-

bles mais coûteux. L'école pour tous étant un des engagements du gouvernement pour son développement, une subvention spéciales accordée aux établissements privés à même d'accueillir les déplacés internes, apporterait une réponse au problème.

Au demeurant, il est important que ce qui reste de la solidarité africaine soit remise au goût du jour pour soutenir, chacun selon sa position et son pouvoir les personnes déplacées. La paix, bien commun à tous, ne s'accommode pas avec les situations de frustration ou d'injustice. L'éducation de qualité étant une arme contre la violence, tout doit être mise en route pour assurer à nos compatriotes, le minimum qui développera ou entretiendra leur sentiment d'appartenir à la même patrie que tous.

Activité des Groupes Thématiques : Groupe Thématique N° 2 : Education Inclusive, Genre et Petite Enfance

Constantin Essono

**Bureau-Siège de la
Coordination Régionale**

**De la Cameroon Education For All Network
(CEFAN) pour la Région du Centre**

Tel: (237) 677 62 58 36 /WhatsApp
699 25 99 64

Email: trizeumi@yahoo.fr / @trizeumi@yahoo.com

« ZAZAZI Village » en partenariat avec le Centre de Recherche et de Développement de la Mairie de Yaoundé 4



François KEUMI : Chef de file Groupe thématique Education Inclusive, Genre et Petite Enfance

Le groupe thématique Education Inclusive, Genre et Petite Enfance est constitué d'une dizaine de membres du CEFAN. C'est un groupe, qui comme les cinq autres, dépend du CEFAN. Il mène ses activités tout au long de l'année. Le groupe thématique a été très présent sur le terrain. D'après les termes de références validés par le secrétariat exécutif du CEFAN, plusieurs activités étaient retenues par son plan d'action. Les plus marquantes concernaient les réunions statutaires. Les deux se sont tenues au CEFAN en début et en fin d'exercice sous la coordination du Chargé de Programme. L'autre activité majeure du groupe était la réalisation d'une enquête de terrain en direction des personnes déplacées internes de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. L'outil de collecte de données a été élaboré par les membres du groupe, approuvé et validé par le CEFAN avant la descente de terrain. La collecte de données a été faite à Yaoundé 1^{er}, 4^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème}. La deuxième réunion statutaire a servi de cadre pour approbation et validation des résultats de l'enquête.

Toutefois, des recommandations ont été formulées, puis intégrées dans le rapport final. Les résultats de l'enquête nous ont permis de mener un plaidoyer en direction des décideurs de la Mairie de Yaoundé 4 afin d'augmenter le nombre d'écoles inclusives dans l'arrondissement de Yaoundé 4. Car, il n'existe que 03 écoles inclusives dans cet arrondissement dont 02 privées et 01 publique.

Le plaidoyer porté en direction de la Mairie de Yaoundé -4, pourra aider à long terme, à faire recruter des enseignants spécialisés, puis faciliter leur affectation dans d'autres établissements inclusifs. Cela permettra d'augmenter le nombre d'écoles inclusives dans ledit arrondissement. Notre interface à la Mairie était le service de la décentralisation. Le premier résultat de ce plaidoyer est le document complémentaire avec des propositions concrètes que la Maire a sollicité du groupe thématique N°2. Ce document favorisera un meilleur accompagnement dans l'atteinte des résultats attendus du plaidoyer.

Enquête sur l'identification des personnes déplacées internes de la crise anglophones et réfugiées qui fréquentent les Centres d'Alphabétisation et l'Education non Formelle de la ville de Yaoundé.

Eustache ESSOUMA : Chef de file Groupe thématique AENF

Dans le souci de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation, le CEFAN s'est proposé à travers son groupe thématique Alphabétisation et éducation non formelle (AENF) de mener une enquête auprès des IDPs et autres réfugiés de la ville de Yaoundé qui fréquentent les Centres d'Alphabétisation et d'éducation non formelle (CAENF). L'objectif de cette enquête visait à comprendre leurs besoins et difficultés rencontrées au cours de leur formation. Cette enquête s'est déroulée du 12 au 20 Décembre 2022. Pour atteindre cet objectif et obtenir les résultats attendus, le groupe thématique AENF a adopté une approche méthodologie participative et inclusive. Il a été question d'impliquer l'ensemble des membres du groupe thématique AENF dans l'action, à l'effet d'obtenir les données factuelles pour une analyse quantitative et qualitative. Cette approche méthodologique s'est déroulée en 04 phases : 1-Phase préparatoire ; 2-Phase de collecte des données ; 3-Phase d'analyse des données et 4-Phase de production du rapport. En effet, 20 CAF ont été identifiés dans les 7 arrondissements de la ville de Yaoundé. Ceux-ci ont permis de toucher 21 IDPs/ réfugiés et qui ont pris part à l'enquête.

L'identification a révélé que 60% des répondants étaient de sexe féminin et 40% de sexe masculin. Pour les âges des répondants, le plus jeune était âgé de 08 ans et le plus vieux de 65 ans. De l'effectif total des répondants, 40% étaient des adultes (de 23 ans et plus), 30% étaient des adolescent-e-s (entre 15 et 19 ans) et 30% des répondants étaient des enfants (de 08 à 14 ans). Parlant de la qualité des répondants, 53% étaient des célibataires et 47% vivaient en couple. Parlant des personnes vivant avec un handicap (PvH), 93% des répondants étaient des non PvH et 7% des PvH dont 01 auditif de sexe féminin. Comme types de répondants, l'enquête a révélé que 60% des répondants étaient des IDPs du NOSO, 33% étaient des réfugiés de la RCA, et 7% étaient des réfugiés du Tchad.

Les résultats de l'enquête ont permis d'observer que 02 principales raisons sont à l'origine de leur déplacement :

100% des répondants ont affirmé que la guerre

est la principale raison qui pousse les populations à quitter leur région d'origine.

100% des répondants ont également affirmé que les conséquences directes de la guerre ont facilité leur déplacement à savoir : 40% à cause de l'arrêt des cours et le non fonctionnement des écoles ne permettaient plus de continuer à suivre une éducation de qualité ; 34% à cause des raisons de famine ; 13% à cause de la perte de leurs propriétés et 13% à cause du décès de certains parents.

L'enquête menée auprès des IDPs/réfugiés de décembre 2022 a permis d'identifier les difficultés qu'ils rencontrent au cours de leur formation :

- le manque de fourniture et matériel de formation dans les CAF ;
- l'insuffisance des frais de formation des apprenants des CAF ;
- l'absence de programme de formation harmonisé pour toutes les CAF ;
- l'insuffisance du soutien du gouvernement pour les apprenants des CAF ;
- le manque de logement pour certains déplacés et réfugiés.

L'enquête menée auprès des IDPs/réfugiés a également permis de comprendre leurs besoins au cours de leur formation à savoir :

- le besoins en fourniture et matériel de formation
- le besoins des frais de formation des apprenants des CAF (car une année de formation coûte en moyenne entre 50000f - 120000f cfa) ;
- le besoin du soutien du gouvernement pour subventionner le coût de formation des apprenants et logement pour certains déplacés et réfugiés.

Au terme de l'enquête : 01 répertoire des CAF de la ville de Yaoundé a été réalisé et 01 rapport d'enquête a été rendu disponible assorti des recommandations en direction du Gouvernement, des CAF du CEFAN et CAY. Les principales étant de : s'assurer que le soutien du Gouvernement arrive à tous les CAF qui encadrent les IDP/réfugiés ; s'assurer que les actions des CAF répondent aux besoins des IDP/réfugiés ; et mettre les CAF en réseau afin de mieux coordonner leurs actions en direction des IDP/réfugiés.

Santé Mentale Communautaire



CLINIQUE PSYCHOLOGIQUE
ACTION SOCIALE

QUI SOMMES-NOUS :

Nous sommes le Département de la Santé Mentale de l'Association Action Sociale regorgeant 02 cabines d'écoute (calme et confidentiel), capables d'accueillir des patients présentant des déséquilibres ou souffrances psychologiques et cognitifs.

OBJECTIF GENERAL :

Réduire considérablement les déséquilibres/souffrances psychologiques et cognitifs vécus par les patients de la ville de Yaoundé et ses environs à travers l'intervention des psychologues et orthophonistes de l'Association Action Sociale.

NOS SERVICES :

Consultation psychologique

Entretiens
Diagnostic des troubles
Suivi / accompagnement
Conseils et orientation
Prise en charge

Thérapie d'échange et de développement

Identification du trouble
Bilan psychologique
Prise en charge psychologique

Consultation Orthophonie

Identification des troubles de langage
Chez l'enfant
Conseil et Orientation
Suivi / accompagnement
Rééducation

Reconstruction psychologique

Facilitation à la résilience
Facilitation à la croissance post-traumatique
Facilitation à l'accompagnement
Renforcement des ressources personnelles
Maintien en activité professionnelle

Prise en charge des patients dépendants des drogues et autres stupéfiants

Diagnostic du niveau de dépendance ;
Accompagnement à la réduction de la dépendance ;

Prise en charge des enfants vivant avec le handicap (EVH) et membres de leur famille

Diagnostic de la déficience
Accompagnement psychologique des EVH et membres de leur famille

Cellule d'urgence psychologique

NOS OUTILS :

Observation ;
Entretiens; Guidance;
Bilans psychologiques;
Tests psychologiques;
Dessins;
Jeux.

NOS CONTACTS :

*Siège Social: Biteng, Face Groupe Scolaire
Bilingue Soleil du Nil;
Derrière Complexe Universitaire Siantou,
B.P: 20609 Yaoundé – Cameroun
Tél: (237) 699 22 24 21 / 672 14 99 76 / 243 67 57 28 ;
E-mail: actionsociale32@yahoo.fr
Facebook: [action sociale cm](https://www.facebook.com/action.sociale.cm)*

